

Dans une quasi unanimité médiatique et politique, notre pays s'enorgueillit d'inscrire la liberté d'avorter dans la constitution. L'anesthésie collective des consciences ne permet donc plus de comprendre en quoi l'avortement est une atteinte à la vie et partant, un drame pour les mères. Pourtant, cet acte politique qui veut prémunir contre ce qui pourrait changer demain dans l'opinion publique et politique, ne dit-il pas que la conscience collective pourrait se réveiller un jour ? Ne manquons pas de participer à ce réveil.

+ Mgr P. A. Bozo,
évêque de Limoges